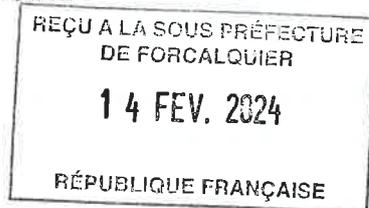




## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 FEVRIER 2024



**Délibération n°2024-02**

**Thème : AMENAGEMENT 1**

**Objet : Cimetière : agrandissement de l'espace dédié au culte Musulman**

L'an deux mille vingt-quatre le six du mois de février, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 31 janvier 2024 s'est réuni à l'Hôtel de Ville dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur David GEHANT.

**Membres en exercice : 29 Membres présents : 20 Pouvoirs : 9 Suffrages exprimés : 29**

### **Étaient présents :**

David GEHANT, maire ; Emmanuel LUTHRINGER, adjoint ; Thomas CHERBAKOW, adjoint ; Sylvie SAMBAIN, adjointe ; Jean- Pierre GEORGE, adjoint ; Charlotte SOULARD, adjointe ; Sandrine LEBRE, adjointe ; Mme Karima COEURET, adjointe ; Michel CHAPUIS, conseiller municipal ; Jacqueline VILLANI, conseillère municipale ; Aurélie ANNEQUIN, conseillère municipale ; Gérard PETEY, conseiller municipal ; Michel DALMASSO, conseiller municipal ; Didier MOREL, conseiller municipal ; Fabien JOURDAN, conseiller municipal ; Jérémie DENIER, conseiller municipal ; Danièle KLINGLER, conseillère municipale ; Lisa ISIRDI, conseillère municipale ; Lorraine PRUNET, conseillère municipale ; Geoffroy GONZALEZ, conseiller municipal

### **Étaient représentés :**

Mme Caroline MASPER, adjointe donne procuration à M. Emmanuel LUTHRINGER  
Mme Elodie OLIVER, conseillère municipale donne procuration à Mme Karima COEURET  
Mme Francine GIAY- CHECA, conseillère municipale donne procuration à M. Didier MOREL  
M. Rémy ROTA, conseiller municipal donne procuration à M. Jérémie DENIER  
Mme Virginie FAYET, conseillère municipale donne procuration à M. Michel DALMASSO  
Mme Morane SOULIE, conseillère municipale donne procuration à M. David GEHANT  
M. Rémi DUTHOIT, conseiller municipal donne procuration à Mme Danièle KLINGLER  
Mme Odile CHENEVEZ, conseillère municipale donne procuration à Mme Lorraine PRUNET  
M. Charles DANNAUD, conseiller municipal donne procuration à M. Geoffroy GONZALEZ

### **Absents excusés :**

Caroline MASPER, Elodie OLIVER, Francine GIAY-CHECA, Rémy ROTA, Virginie FAYET, Morane SOULIE, Rémi DUTHOIT, Odile CHENEVEZ, Charles DANNAUD

**Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire choisi au sein de la présente Assemblée ; Madame Aurélie ANNEQUIN a été désignée à la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.**

VU le Code Général des Collectivité Territoriale et notamment l'article L.2223-1 ;

**CONSIDERANT** qu'il ne reste que très peu d'emplacements disponibles dans le carré musulman situé au sud-est de l'emprise du cimetière ;

**CONSIDERANT** que la commune est propriétaire de la parcelle limitrophe située au nord-ouest, cadastrée B678 pour une superficie de 1 190 m<sup>2</sup> ;

**CONSIDERANT** que l'extension envisagée est située à plus de 35 mètres de l'habitation la plus proche ;

Ceci exposé,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE :**

- D'approuver le projet d'extension du cimetière au droit de la parcelle B678 ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement, un adjoint ou un conseiller municipal à effectuer toute démarche consécutive à cette décision et pour les élus ayant reçu délégation, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits,  
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,  
David GEHANT



Acte publié le : 14 FEV. 2024